

Formulaire de demande d'aide financière à l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique

Vienne Condrieu Agglomération conduit une politique publique de mobilité visant à promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle.

Par délibération du Conseil communautaire du 17 juillet 2020, Vienne Condrieu Agglomération propose un dispositif d'aide financière pour inciter les particuliers à acquérir un Vélo à Assistance Électrique pour leurs déplacements quotidiens.

Le dispositif s'applique aux vélos achetés à partir du 17 juillet 2020.

Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : L L L L L Commune :

E-mail :

Téléphone (ne sera pas utilisé à des fins commerciales) :/...../...../...../.....

Marque du vélo : Modèle :

Date d'achat :/...../.....

Commerçants vendeurs : Cycles Blain (Vienne) Décathlon (Chasse-sur-Rhône)
 E-bike solutions (Vienne) Fun Crazy Bikes (Vienne)
 Intersport (Vienne) Oswald Motors Cycles (Condrieu)
 Répare-Bike (Échalas) Rhonavélo 'Cyclable' (Vienne)

Tout vélo acheté sur internet ou auprès d'un autre revendeur ne pourra pas faire l'objet d'une aide financière dans le cadre du présent dispositif.

Afin de mieux vous connaître, merci de répondre aux questions suivantes :

✓ **Vous êtes :** Un homme Une femme

✓ **Vous vivez :** Seul(e) Seul(e) avec enfant(s)
 En couple En couple avec enfant(s)

✓ **Vous êtes :** Étudiant/apprenti/en formation En activité Sans emploi Retraité
 Imposable Non imposable

Les personnes non imposables sont éligibles à une aide complémentaire de 50 € accordée par l'Etat.

Détail des conditions sur : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

✓ **Pour les personnes en activité,**

Vous êtes : Artisan/commerçant/chef d'entreprise Cadre et assimilé
 profession intermédiaire Employé
 Ouvrier Agriculteur

- ✓ **Votre âge :** 18-25 ans 25-40 ans 40-55 ans 55-64 ans 65 ans et +
- ✓ **Vous utilisez le plus souvent :** Le bus Le train Le vélo
 La voiture Le scooter/moto La marche à pied
 Autres (préciser) :
- ✓ **Vous disposez déjà d'un(e) :** Voiture Scooter/moto/cyclomoteur Vélo
 Vélo à assistance électrique
 Service de location de VAE longue durée Autres (préciser) :
- ✓ **Vous utiliserez votre vélo à assistance électrique principalement pour :**
 Aller au travail/lieu d'étude Réaliser des démarches/achats Autres (préciser) :
- ✓ **Pour ce déplacement, le vélo va-t-il remplacer un autre véhicule ?**
 Non Oui, lequel :
- ✓ **Vous allez stationner votre vélo à assistance électrique dans :**
 La rue Un parking Un garage Une cour
 Votre domicile Une consigne sécurisée Un local à vélo
- ✓ **À quelle fréquence estimée pensez-vous utiliser le vélo ?**
 Quotidiennement Régulièrement (au moins 2 fois/semaine) Occasionnellement (3 fois /mois)
 Pourriez-vous estimer la distance parcourue quotidiennement :
- ✓ **Pratiquez-vous déjà le vélo régulièrement sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération ?**
 Oui Non
- ✓ **Auriez-vous acheté ce vélo même sans l'aide à l'achat ?**
 Oui Non

Pour formuler une demande d'aide financière

Adresser l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dossier :

- Le formulaire de demande d'aide dûment complété et signé
- La copie de la facture d'achat du vélo
- La copie du certificat d'homologation
- Une copie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- L'attestation sur l'honneur dûment complétée et signée
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

par courrier, à :

Vienne Condrieu Agglomération - Direction transports et mobilités

Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès - 30, avenue Général Leclerc - BP 263 - 38217 Vienne Cedex

Fait à

Le

Signature

Les données personnelles que vous fournissez à l'appui des pièces justificatives nécessaires sont traitées par Vienne Condrieu Agglomération pour l'octroi d'une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique.

Ces données seront conservées pendant une durée de 4 ans et seront supprimées au-delà de cette durée.

Par ailleurs, les données supplémentaires renseignées par vos soins dans le questionnaire et qui sont facultatives pour l'octroi de l'aide, sont utilisées à des fins statistiques après anonymisation sur les usages de la mobilité. Elles seront conservées pendant une durée de 2 ans.

Pour toute demande d'informations relative à l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter Vienne Condrieu Agglomération : directement au siège : Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès - BP 263 - 38217 Vienne Cedex ou par mail : dpo@vienne-condrieu-agglomeration.fr